

Sémantique formelle

Cours de Licence de Sciences du Langage (L3)

Alain Lecomte – Professeur, Université Paris 8

Cours n°6 – Sémantique et pragmatique

5 Considérations sémantiques sur les expressions quantifiées

5.1 Rôle de la pragmatique dans l'interprétation des quantificateurs

En principe, d'un point de vue sémantique, parmi les deux phrases suivantes :

(1) *aucun marcheur ne lit Pascal*

(2) *pas tous les marcheurs lisent Pascal*

la phrase (1) implique la phrase (2). Autrement dit, quand il est vrai qu'aucun marcheur ne lit Pascal, il est vrai aussi (« a fortiori ») que pas tous les marcheurs le lisent. Ainsi, selon cette théorie, il est tout à fait légitime de dire (2) quand (1) est vrai. On peut dire aussi que (1) est un cas particulier de (2). Or, cela est assez contraire à l'intuition. Si nous disons (2), cela semble exclure que (1) soit vrai, car si (1) est vrai, la seule assertion légitime semble être de dire (1), et non (2). Ou alors, un tel comportement (dire (2) alors que (1) est vrai) semble s'accompagner d'un effet rhétorique particulier. Supposons que nous disions « pendant mes vacances, il n'a pas fait beau tous les jours » alors qu'il n'a jamais fait beau, nous produisons une figure de style qui s'appelle une **litote**¹. La théorie sémantique « dénotationnelle » ne permet évidemment pas d'expliquer cela. La plupart des gens qui étudient le langage sous l'aspect de l'interprétation sémantique sont d'accord pour dire qu'une autre composante intervient dans l'interprétation : la composante *pragmatique*. Il n'est pas toujours facile de situer de manière précise la barrière entre sémantique (au sens étroit) et pragmatique. Certains chercheurs donnent à la pragmatique beaucoup plus de pouvoir que d'autres.

La théorie fondamentale, en pragmatique, qui permet « d'expliquer » certains mécanismes d'interprétation comme celui qui nous intéresse ici (le fait que si un locuteur prononce (2), en principe nous excluons (1), ou alors nous reconnaissons qu'il y a eu litote) est la *théorie des maximes conversationnelles de Grice*.

5.2 La théorie de Grice

5.2.1 Quelques impératifs d'une situation dialogique ou conversationnelle

Lorsque nous avons un échange dialogique, ou plus généralement, une conversation, avec un ou plusieurs autres locuteurs, nous nous comportons toujours comme si certains principes étaient spontanément appliqués par tous. Par exemple, considérons l'échange suivant, tenu dans une bibliothèque entre quelqu'un (A) qui cherche de la documentation et une personne (B) susceptible de le renseigner :

- A : *je cherche quelque chose sur la sémantique*
- B : *le livre de Davis et Gillon est sur l'étagère à droite*

Dans cet échange, A ne peut faire autrement que penser que l'intervention de B répond à sa requête, autrement dit que le livre de Davis et Gillon porte sur la sémantique. Or, évidemment, une telle chose n'est pas explicitement dite dans l'échange. Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que, spontanément, A pense que B applique une sorte d'**impératif** qui consiste dans l'obligation d'**être pertinent**, autrement dit de dire quelque chose :

¹ Emploi d'une expression qui atténue une pensée et suggère beaucoup plus qu'on ne dit, p. ex. *ce n'est pas très bon, pour c'est mauvais, il ne m'est pas antipathique pour il m'est sympathique* etc. (Larousse)

- qui soit *à propos* de ce qui est demandé,
- qui ne contienne *pas plus* que ce qui est demandé
- qui ne contienne *pas moins* que ce qui est demandé (en tout cas relativement aux connaissances que possède B)

Reprenons ces trois considérations :

- B dit quelque chose *à propos* de ce qui est demandé : par exemple il ne répondra pas « il existe un très bon livre de phonétique sur l'étagère de gauche ».
- B ne dit *pas plus* que ce qui est requis : par exemple il ne dira pas « le livre de Davis et Gillon est sur l'étagère à droite et il fait 920 pages » (voire « le livre de Davis et Gillon est sur l'étagère à droite et il fait un temps splendide aujourd'hui »).
- B ne dit *pas moins* que ce qui est requis : par exemple il ne dira pas « il y a en effet des livres qui existent sur ce sujet » s'il sait quels livres en particulier répondent à la demande.

Il faut bien comprendre que ces impératifs ne sont pas des « impératifs moraux » : ils ne sont pas des obligations « à dire toujours la vérité » ou bien « à dire juste ce qu'on pense être vrai » car *il se peut fort bien qu'ils ne soient pas en apparence respectés*. Regardons alors ce qui se passe s'ils ne sont pas respectés :

- cas où B répond « il existe un très bon livre de phonétique sur l'étagère de gauche » : B signifie sans doute par là que la sémantique n'est pas du tout un sujet intéressant et qu'il ferait mieux de se mettre à la phonétique !
- cas où B répond « le livre de Davis et Gillon est sur l'étagère à droite et il fait 920 pages » : B signifie sans doute par là que le livre qu'il lui indique va peut-être au-delà de ce que souhaite A, ou bien qu'il représente une somme où B a toutes chances de trouver les informations qu'il cherche sur la sémantique, s'il répond : « le livre de Davis et Gillon est sur l'étagère à droite et il fait un temps splendide aujourd'hui », cela peut vouloir dire que certes, un livre répondant à la question existe mais que, étant donné le temps qu'il fait, le demandeur ferait mieux d'abandonner un temps les études pour aller faire un tour !
- cas où B répond « il y a en effet des livres qui existent sur ce sujet » : B signifie sans doute par là, un peu comme dans le premier cas, que certes, la sémantique a déjà intéressé du monde et en intéresse encore, mais que peut-être A devrait s'intéresser à autre chose.

Bien sûr, nous donnons ici des interprétations des réponses de B qui ne sont pas certaines (en disant par exemple que le livre fait 920 pages, peut-être B veut-il dire tout simplement que ce livre est tellement gros qu'il ne peut pas le rater sur l'étagère, en disant qu'il existe des livres sur le sujet peut-être veut-il simplement signifier sa supériorité vis-à-vis de A etc.), mais ce qu'il y a de sûr c'est que, dans tous ces cas, une, voire plusieurs significations apparaissent, qui ne sont pas contenues dans le **sens littéral** des mots échangés. Dans « tel livre fait 920 pages », ne se trouve pas inclus le fait qu'il dise tout sur le sujet abordé. On peut interpréter « il y a en effet des livres qui existent sur ce sujet » comme une simple phrase existentielle s'appliquant à une situation donnée et qui est vraie s'il existe des livres sur le sujet et fausse sinon ! Mais dans le contexte de l'échange entre A et B, il se trouve qu'une telle phrase n'est pas interprétée dans ce sens littéral. *Ce qui est ajouté, ce sont des implicites*, et ces implicites viennent simplement de ce qu'on a le sentiment que *les impératifs du dialogue n'ont pas été respectés*. Donc *en profondeur*, les impératifs en question sont bien *toujours* respectés, puisque lorsqu'en *apparence* ils ne le sont pas.... ils le sont encore ! (en produisant alors des effets de bord consistant en des implicites divers).

On a bien sûr quelque chose de similaire dans les demandes et ordres de toutes sortes qui existent dans la vie quotidienne. Par exemple, il n'est pas sûr que nous nous adressions à quelqu'un de familier en lui disant : « va vider la poubelle ! » au cas où nous souhaitons

effectivement qu'il aille vider la poubelle. Mais afin de sauvegarder un climat de bonne entente, nous pouvons dire :

(3) est-ce que tu peux aller vider la poubelle ?
voire même simplement :

(4) la poubelle est pleine.

En (3), nous proférons une question, dont le sens littéral est qu'elle possède une réponse « oui » si l'interlocuteur peut effectivement aller vider la poubelle, et une réponse « non » s'il ne le peut pas. Littéralement, toute personne qui se voit poser cette question est justifiée à répondre « oui » ou « non ». Nous savons bien cependant que si elle répond « oui » et qu'aucune action de vidage de poubelle n'intervient... l'échange aura été infructueux (*unfelicitous*, dit-on en anglais). Comment cela se fait-il ? Dans un cas semblable, l'interlocuteur B comprend bien que A lui pose une question. Mais une question n'a normalement de sens que si celui qui la pose manque d'une information et qu'en la posant, il espère l'obtenir. Un tel critère fait partie des conditions de recevabilité d'une question dans une situation normale, il définit lui aussi une sorte d'impératif de dialogue qui va avec les questions. L'impératif pourrait être formulé sous la forme : « ne pose une question que si tu n'en connais pas la réponse ! ». Or, une situation telle que décrite dans cet échange qui contient la réponse (3) ne relève manifestement pas d'une application d'un tel impératif. Dans le cas envisagé en effet (imaginons qu'il s'agisse d'un échange entre une mère et son fils), le questionneur A (la mère) sait bien que l'interlocuteur B (le fils) « peut aller vider la poubelle » (si d'ailleurs il ne le pouvait pas, étant par exemple handicapé ou bien présentement sous la douche, elle ne poserait pas la question car justement elle connaîtrait par avance la réponse, ou alors s'il est sous la douche, elle demanderait : « est-ce que tu *pourras* aller vider la poubelle ? (après ta douche) »). B sait aussi très bien que A sait que B peut très bien aller vider la poubelle. Un impératif de dialogue est donc violé. Résultat : il apparaît un implicite dans la question. Quel est alors l'implicite le plus vraisemblable ?

B doit interpréter la question de A en conformité avec d'autres principes de dialogue. Par exemple, le principe de « l'à propos » évoqué plus haut : A ne dit rien (y compris sous la forme d'une question) sans que ce soit *à propos de quelque chose qui motive l'échange*. Dans le contexte, B active ses connaissances au sujet des préoccupations de A ayant un rapport avec le thème de la question. Ainsi, A peut naturellement souhaiter que la propreté de la maison soit maintenue et que pour cela on vide régulièrement la poubelle. B en vient à la conclusion que A a voulu attirer son attention sur un fait saillant de l'environnement : la poubelle est à vider. Comme la question n'attend pas de réponse ordinaire en oui ou en non et que A en général ne dit pas quelque chose sans un à propos quelconque, c'est donc que A veut attirer l'attention de B sur la nécessité de vider la poubelle, et comme B est supposé coopérer avec les projets de A, B interprète finalement la question comme *une demande d'aller vider la poubelle*.

Le même raisonnement peut être tenu à propos de (4). Cette fois, on obtient la conclusion d'une manière plus directe (on n'a pas à passer par une sémantique des questions). Les impératifs du dialogue font qu'on ne dit pas en général quelque chose qui n'est pas en rapport avec la situation, ou qui ne répond pas à une attente (une question), ou qui n'apporte aucune information significative relativement à la situation dans laquelle on se trouve. Si nous interprétons (4) dans son sens littéral, ce pourrait bien être quelque chose de vrai (le simple constat « la poubelle est pleine »), mais alors si on se limite à ce sens littéral, compte tenu que la caractéristique pleine de la poubelle est évident (aussi bien pour B que pour A) et que l'assertion de A ne répond à aucune question posée par B, on aurait une assertion qui ne respecte pas l'impératif de dialogue. Pour éviter cela, il faut donc aller chercher les implicites véhiculés par cette assertion. Puisque B sait bien (voit bien) que la poubelle est pleine et que là encore il sait que A ne s'exprime pas sans raisons, il doit comprendre que A prononce cette phrase pour

attirer son attention sur le fait indiqué, à savoir que la poubelle est pleine. Et si A souhaite attirer son attention sur ce fait, ça ne peut être que parce que A souhaite que B aille vider la poubelle.

Ceci dit, on peut se demander : mais pourquoi faire cela ? Pourquoi passer par (3) ou (4) alors que dire simplement « va vider la poubelle ! » permettrait d'obtenir le même résultat, et ce sans être obligé de passer par ces raisonnements complexes ? Un théoricien du langage qui ne verrait dans le langage qu'un système de transmission d'information ne pourrait expliquer cela. Pour un tel théoricien, les énoncés devraient en effet viser en permanence l'optimalité du transfert d'information : comment faire pour que le maximum d'information soit transmis au moindre coût ? Or, ces raisonnements ont des coûts : des coûts cognitifs en tout cas, et le contenu du message véhiculés par (3), (4) n'est pas aussi clair que celui véhiculé par l'ordre « va vider la poubelle ! ». Les comportements des locuteurs s'éloignent donc beaucoup des conditions optimales « de la communication »...

Il semble possible de répondre à cela que la raison majeure est qu'en énonçant (3) ou (4), A offre toujours la possibilité à B d'une échappatoire. Imaginons que B (le fils) n'ait pas très envie d'aller vider la poubelle, ou qu'il ait quelque chose à faire de plus important. Quand A (la mère) pose la question (3), elle lui laisse la possibilité de répondre par exemple : « non, pas maintenant, je le ferai plus tard, mais là je suis occupé ». Quand elle lui dit (4) il peut continuer l'échange en disant : « oui, je sais, j'ai vu, mais j'irai la vider plus tard ». Autrement dit, dans ces cas, B prend les interventions de A dans leur sens littéral, il prend bien (3) pour une vraie question, à laquelle il répond « non », et il prend bien (4) pour un constat, constat qu'il confirme en disant « oui, je sais ». Si A s'était contenté d'ordonner « va vider la poubelle ! », et si B n'y était pas disposé, il en serait résulté un conflit, avec le risque que l'ordre de A soit désobéi, ce qui, dans certaines circonstances, peut être fâcheux pour A : elle risquerait de perdre la face.

Ainsi les mécanismes de la pragmatique nous permettent-ils plus de souplesse dans l'échange, et notamment des manières d'éviter les conflits possibles. C'est en cela qu'une théorie du langage ne peut se suffire d'une simple « théorie de la communication » (au sens où certaines espèces animales, les abeilles, les singes vervets etc. communiquent).

Il est temps maintenant d'être plus précis sur ces « impératifs du dialogue ». Quels sont-ils ? Y a-t-il une manière de les résumer simplement ? C'est ce qu'a tenté de faire H. P. Grice dans un article très célèbre : *The Logic of Conversation*, paru en 1968.

5.2.2 Les maximes de Grice

Le principe fondamental de Grice s'énonce ainsi :

Principe de coopération

(M1) *Faites en sorte que votre contribution soit telle que requise par le but accepté de l'action dans lequel vous et vos partenaires sont engagés, au moment où elle apparaît.*

Ce principe est exactement celui qui convient pour l'échange ci-dessus à propos de la poubelle. Nous devons en effet imaginer que cet échange a lieu alors qu'une mère (A) et son fils (B) sont présents en même temps dans la maison, et qu'ils partagent un but commun qui est de maintenir la propreté de la maison. En disant, par exemple « la poubelle est pleine », loin d'asserter un « constat » qu'on devrait prendre au sens littéral, le locuteur A est supposé émettre une contribution qui participe à la poursuite de ce but. C'est ainsi que B le comprend s'il en déduit qu'il lui est demandé de vider la poubelle.

(M1) possède une spécification particulière quand on se limite à la communication verbale :

(M2) *Faites en sorte que ce que vous dites soit tel que requis par le but accepté de l'échange dialogique dans lequel vous et vos partenaires sont engagés, au moment où vous le dites.*

Si une énonciation, dans son sens littéral, ne semble pas, à un interlocuteur B, correspondre à cet objectif, alors nécessairement B va devoir entrer dans une *démarche inférentielle* visant à la faire néanmoins correspondre à cet objectif, si ce n'est dans son sens littéral, au moins dans un sens « *suggéré* » ou *implicite*. Pour arriver à cela, Grice introduit quelques *maximes de conversations qui rendent plus explicite le contenu de (M2) ou de (M1)* (qu'il présente un peu à la manière kantienne, à propos des « impératifs catégoriques ») :

(M3)

I. Maximes de Quantité

1. *Faites que votre contribution soit aussi informative qu'il est requis*
2. *Ne rendez pas votre contribution plus informative que ce qui est requis*

II. Maximes de Qualité

1. *Ne dites pas ce que vous pensez être faux*
2. *Ne dites pas des choses pour lesquelles vous manquez de certitude*

III. Maxime de Relation

1. *Ne dites que des choses en relation avec le propos*

IV. Maximes de Manière

1. *Evitez l'obscurité de l'expression*
2. *Evitez les ambiguïtés*
3. *Soyez brefs ! (évitez la prolixité inutile)*
4. *Soyez méthodique*

Regardons sur quelques exemples, comment ces maximes permettent de faire des inférences qui vont conduire à ce que des énonciations qui, en apparence ne répondent pas au principe de coopérativité, finissent néanmoins par y correspondre.

Exemples

1) Reprenons l'échange :

- A : *je cherche quelque chose sur la sémantique*
- B : *le livre de Davis et Gillon est sur l'étagère à droite*

Ici, aucune maxime n'est transgressée. Le principe de coopérativité est satisfait : il suffit d'appliquer la maxime de relation : on comprend tout de suite que le livre de Davis et Gillon est sur la sémantique.

2) Modifions cet échange :

- A : *je cherche quelque chose sur la sémantique*
- B : *il existe en effet des livres sur ce sujet*

Ici, la maxime de quantité 1 n'est pas respectée. La réponse de B n'est pas suffisamment informative pour que la requête de A soit satisfaite. Cette violation de règle peut s'expliquer si on considère qu'en ne la violant pas (et en fournissant donc un renseignement plus précis), B aurait risqué d'en violer une autre, par exemple une des deux maximes de qualité. Ainsi, B a-t-il préféré transgresser Quantité 1 que Qualité : cela ne peut être que parce qu'il craignait de dire quelque chose de faux ou bien quelque chose dont il n'était pas sûr. Par là, il exprime le fait qu'il ne sait pas exactement où trouver quelque chose sur la sémantique.

Grice fait entrer cette interprétation dans le groupe des exemples « où une règle est violée mais où cette transgression s'explique à supposer que cette règle entre en contradiction avec une autre règle ».

Mais il y a aussi une autre interprétation (comme celle que nous avons suggérée plus haut) comme nous allons le voir.

3) Soit l'exemple suivant, donné par Grice lui-même. Avant de prendre en thèse un étudiant qui vient d'une autre université, un professeur B décide de demander son avis à un professeur A de cette autre université, qui est censé connaître l'étudiant. B reçoit un avis formulé ainsi : « Mr X maîtrise bien la langue française, il a été assidu à mes cours et il n'a jamais dérangé personne ». Ici, A enfreint le principe de Quantité 1. L'information qu'il donne est manifestement insuffisante : ce qu'il dit de l'étudiant est vraiment le strict minimum que l'on peut attendre d'un étudiant... B fait alors le raisonnement suivant : étant donné qu'il enfreint aussi ostensiblement Quantité 1 et qu'il ne peut pas ne pas s'en rendre compte, c'est que pour coller néanmoins au principe de coopération, il implique autre chose, à savoir quelque chose qu'il est mal venu de dire explicitement (en raison des conventions en usage, des règles de politesse etc.). Cette chose ne peut consister que dans le fait que A pense que l'étudiant n'a pas la capacité de faire une thèse.

Ce cas entre dans le groupe des exemples qui, selon Grice « exploitent une règle, qui se voit bafouée dans l'intention de glisser un implicite conversationnel par le biais d'une sorte de figure de rhétorique ». Notons que c'est exactement le cas que nous avons au tout début de ce chapitre avec l'assertion « pas tous les marcheurs lisent Pascal », dans le cas où aucun ne le lit, qui recouvre une litote.

L'échange précédent, de 2 ci-dessus peut aussi entrer dans cette catégorie. En ce cas, l'implicite est différent de celui qui a été obtenu en supposant qu'une règle entraînait en contradiction avec une autre. Il peut être quelque chose comme « un tel sujet est sans intérêt et vous feriez bien de vous intéresser à autre chose ».

4) Une célèbre cantatrice, Clara B. donne un concert dont un journaliste rend compte le lendemain dans son journal en ces termes : « Hier soir, Clara B. a amplement pris sa respiration et soufflé pour produire une série de sons qui correspondaient assez bien au grand air de la Tosca ». Ici, la maxime de brièveté (Manière 3) est de toute évidence transgressée. Le journaliste utilise une périphrase compliquée pour dire que « Clara B. a chanté le grand air de la Tosca ». Pourquoi une telle entorse ? Là encore ce ne peut être que parce que le journaliste veut impliciter quelque chose qu'il ne souhaite pas dire directement (pour des tas de raisons). En n'employant pas directement le verbe « chanter », il veut vraisemblablement dire que Clara B. n'a pas proprement « chanté » justement, mais au lieu de cela a donné une très mauvaise prestation.

5) Dans le même registre, le journaliste aurait pu dire : « Clara B. a exécuté le grand air de la Tosca ». En ce cas, c'est la maxime « évitez les ambiguïtés » (Manière 2) qui aurait été transgressée. En effet « exécuter » signifie deux choses : « faire une chose » (par exemple une œuvre, un chant, un tableau, un portrait...) et « tuer ». Le lecteur du journal peut se demander pourquoi le journaliste a utilisé un verbe ambigu dans ce contexte (on sait que l'ambiguïté est toujours génératrice de difficulté de compréhension) alors qu'il aurait pu éviter l'ambiguïté. La raison qu'il trouve à cela est que justement le journaliste a voulu dire que la cantatrice avait non seulement « chanté » le grand air de la Tosca, mais l'avait aussi massacré.

5.2.3 Implications et implicatures

A la lumière de ce qui précède, nous voyons que plusieurs types de conséquences peuvent être tirées des énonciations proférées au cours d'une conversation. Certaines sont bien connues, ce sont les *implications logiques*. Par exemple, considérons :

(5) *Tony Blair est Premier Ministre de Grande-Bretagne*

(6) *Il existe un Premier Ministre de Grande-Bretagne*

De (5), on peut déduire logiquement (6). Ou bien considérons :

(7) *On a prévenu de l'incendie le maire et le sous-préfet*

(8) *Le maire a été prévenu de l'incendie*

De (7) on peut déduire logiquement (8). Dans les deux cas, on parle d'*implications* ((6) est une implication de (5), (8) est une implication de (7)).

Mais il existe aussi d'autres « conséquences », ce sont celles que l'on tire à titre d'implicites dans des raisonnements tels que les précédents, qui font intervenir soit des conventions de sens, soit des principes conversationnels comme ceux que nous avons développés. Dans ces cas, on ne parle pas d'*implications*, mais d'*implicatures*.

Première catégorie : les implicatures conventionnelles

Elles résultent de *conventions de sens*. Par exemple, il est admis que *célibataire* signifie *adulte non marié*. Il en résulte que si nous disons :

(9) *Cette résidence est réservée aux célibataires*

Alors nous implicitions :

(10) *Les gens mariés n'ont pas accès à cette résidence (ne peuvent pas devenir propriétaires d'un appartement etc.).*

(10) est une implicature conventionnelle de (9).

Certains mots comme *donc* ont également attachés à eux un certain nombre de conventions de sens qui font que leur emploi permet de tirer des implicatures. Ainsi, si je dis :

(11) *Il est Suisse **donc** riche*

je tire l'implicature conventionnelle selon laquelle :

(12) *Tous les Suisses sont riches²*

De même si je dis :

(13) *Cette fille est belle mais mal fringuée*

je tire l'implicature selon laquelle

(14) *Etre mal fringuée entre en contraste avec être belle*

C'est une implicature conventionnelle parce qu'elle résulte uniquement de l'emploi du mot *mais*. Si, à la place, j'avais dit :

(15) *Cette fille est belle et mal fringuée*

il n'aurait pas été possible d'en tirer ce contraste.

Deuxième catégorie : les implicatures conversationnelles

Ce sont celles qui résultent de l'utilisation des maximes conversationnelles de Grice. Par exemple, si je dis :

(16) *Anne a trois enfants*

J'en tire la conséquence (implicature conversationnelle) que Anne a exactement trois enfants ! Pourquoi cela ? Notons d'abord que du strict point de vue des valeurs de vérité, si Anne a quatre enfants, (16) est vraie : si elle a quatre enfants, elle en a *a fortiori* trois. La phrase (16) ne dit pas explicitement qu'elle a trois enfants et seulement trois. Si on compare avec une autre situation, on pourra dire aisément que si la phrase suivante :

(17) *Si vous avez fait trois voyages dans l'année, vous avez droit à une nuit d'hôtel gratuite*

est vraie, alors a fortiori, la phrase

(18) *Si vous avez fait quatre voyages dans l'année, vous avez droit à une nuit d'hôtel gratuite*

Est vraie puisque si on a fait quatre voyages, on en a fait trois.

Cependant, les maximes conversationnelles interdisent de comprendre (16) dans le sens de « Anne a au moins trois enfants » à cause des maximes de Quantité. Si Anne a quatre enfants, il est certes vrai qu'elle en a trois, mais alors dire qu'elle en a trois serait ne pas donner toute

² Ce qui est tout à fait faux, bien sûr !!!

l'information dont on dispose, donc dans un tel cas, on ne dirait pas qu'elle en a trois. Si on dit qu'elle a trois enfants, on exclut donc ce cas, ce qui signifie qu'elle en a bel et bien *exactement* trois. *C'est une implicature conversationnelle*. Remarquons tout de suite une propriété remarquable de ces implicatures. On peut très bien dire, sans véritable contradiction :

(19) *Oui, Anne a trois enfants, elle en a même quatre !*

Autrement dit, il est possible d'annuler une implicature conversationnelle (si on s'aperçoit qu'on induit l'interlocuteur en erreur etc.)

Cette analyse peut très bien s'appliquer au problème des quantifieurs en général, comme nous allons le voir au paragraphe suivant.

5.3 Retour sur la pragmatique et les quantifieurs

5.3.1 Implicatures conversationnelles

Revenons au problème de départ. Désormais nous comprenons pourquoi, pragmatiquement, on ne peut pas dire (2) quand (1) est vrai. Ce serait en effet violer là encore *la maxime de quantité*. S'il est vrai qu'aucun marcheur ne lit Pascal, alors ce n'est pas donner toute l'information dont on dispose que dire « pas tous les marcheurs lisent Pascal ». Afin d'éviter une telle entorse, on dira carrément : « aucun marcheur ne lit Pascal », et si « pas tous les marcheurs lisent Pascal » est vrai, alors on tirera à titre d'implicature conversationnelle la conclusion *qu'il est faux* qu'aucun ne le lise et que, donc, *quelques* marcheurs lisent Pascal. Comme on vient de le voir toutefois, cette conclusion est *rétractable* : il n'est pas impossible que notre discours se poursuive par : « en fait, aucun ne le lit ». Les implicatures conversationnelles sont « molles », par opposition aux conséquences des implications ou des implicatures conventionnelles qu'on pourrait dire « dures » : on ne peut avoir ni :

(20) *?On a prévenu de l'incendie le maire et le sous-préfet. En fait le maire n'a pas été prévenu.*

ni :

(21) *?Cette résidence est réservée aux célibataires, mais des gens mariés y habitent*

Mais on peut avoir :

(22) *Il n'a pas lu tous les livres de Pascal, en fait il n'en a lu aucun.*

5.3.2 Quantifieurs et présuppositions

Nous avons vu dans la note complémentaire le cas des définis, comme *les deux personnes entre 30 et 40 ans*. Nous avons dit que la phrase :

(23) *Les deux personnes qui ont entre 30 et 40 ans pratiquent un sport collectif*

présuppose que dans la situation présente il y a exactement deux personnes qui ont entre 30 et 40 ans. De même :

(24) *Le chercheur d'or a disparu*

présuppose : il existe un (et seulement un) chercheur d'or.

En ce sens, on peut dire que certains quantifieurs, tout comme les mots *donc* et *mais* des exemples (11) et (13), ont des significations conventionnelles qui déclenchent des implicatures, qu'on appelle aussi des *effets présuppositionnels*. Les définis sont de tels quantifieurs. Il faut remarquer les propriétés particulières de la relation de présupposition. Si nous considérons la négation de (24) :

(25) *Le chercheur d'or n'a pas disparu*

nous constatons que l'effet de présupposition est préservé. Tout autant qu'il est vrai que (24) présuppose « il y a un et un seul chercheur d'or », (25) le présuppose aussi. La relation de présupposition (notons-la « $\prec$ ») est donc à distinguer de la relation d'implication. Si les deux coïncidaient, chaque fois qu'on a $P \models Q$, on aurait aussi $\neg P \models Q$, d'où on tirerait comme

conclusion : $\models Q$, c'est-à-dire Q vrai dans tous les mondes possibles. Or, on veut bien admettre que « le chercheur d'or a disparu » **implique** « il existe un et un seul chercheur d'or » ou bien que « le chercheur d'or n'a pas disparu » **implique** « il existe un et un seul chercheur d'or » : dans le premier cas, l'existence et l'unicité du chercheur d'or est conditionnée par la proposition « le chercheur d'or a disparu » et dans le deuxième, elle est conditionnée par la proposition « le chercheur d'or n'a pas disparu », mais admettre les deux en même temps conduit à admettre une existence et une unicité *inconditionnelles* du chercheur d'or, or, il existe des mondes possibles où il n'y a pas de chercheur d'or et d'autres où il y en a plus d'un.

Un autre argument, défendu par G. Frege dans *Sens et dénotation* est que si le présupposé d'une phrase faisait partie de sa signification (au sens littéral ou logique), alors la négation de (24) ne serait pas (25) mais :

(26) *Le chercheur d'or n'a pas disparu ou il n'y a pas de chercheur d'or ou il y a au moins deux chercheurs d'or*

On en conclut que la relation de présupposition n'est pas une relation « logique », en tout cas au sens de la logique classique *bivalente*.

On peut évidemment se poser la question de savoir ce qui se passe dans un monde possible où il n'y a pas de chercheur d'or, ou bien dans un monde où il y en a plus d'un. Peut-on dire dans un tel monde que (24) ou (25) est vrai ? Pour des raisons que nous avons déjà vues, la réponse est négative. On peut tout juste dire que les propositions sous-jacentes aux phrases, dans ces cas-là, n'ont pas de valeur de vérité, ou bien ont une valeur de vérité indéterminée.

On peut donc caractériser le fait que P présuppose Q par :

Définition : P **présuppose** Q quand la vérité de Q est une condition nécessaire pour que P puisse avoir une valeur de vérité.

Il y a des auteurs pour qui la relation de présupposition se ramène en fait à la relation d'implicature conversationnelle. En ce cas, la présupposition serait un phénomène entièrement pragmatique. Leur raisonnement est le suivant : considérons un énoncé comme (24). D'après les maximes conversationnelles de Grice, s'il existait plus d'un chercheur d'or, le locuteur ne donnerait pas autant d'information que requis en énonçant (24) (il devrait dire par exemple « les chercheurs d'or ont disparu », ou bien « des chercheurs d'or ont disparu ») et s'il n'y en avait pas, il violerait bien sûr la maxime de Qualité en nous faisant croire qu'il y en a un alors qu'il sait que ce n'est pas le cas. D'où en disant (24), il implique qu'il y en a un et un seul. Ceci dit, on notera que l'implicature « il y a un et un seul chercheur d'or » n'est pas rétractable dans le cas présent : on ne peut pas avoir :

(27) *?Le chercheur d'or a disparu, mais en fait il n'y a pas de chercheur d'or*³

Or, le fait qu'une implicature soit rétractable est en général admis comme lié au fait qu'elle soit d'origine conversationnelle, une implicature non rétractable étant considérée comme conventionnelle.

³ Alors que « le chercheur d'or a disparu, en fait il y a deux chercheurs d'or » est peut-être acceptable...